



## Internutrition salue le soutien de la biotechnologie moderne dans l'agriculture par le Conseil des Etats

**Zurich, le 15 mars 2005. Le Conseil des Etats a rejeté avec une claire majorité l'initiative populaire «pour des aliments produits sans manipulations génétiques» et a pris ses distances par rapport au moratoire de cinq ans sur l'utilisation des plantes génétiquement modifiées dans l'agriculture. Il suit ainsi la décision du Conseil fédéral qui recommande le rejet de l'initiative populaire.**

Au cours de la discussion, le Conseil des Etats s'est essentiellement appuyé sur les arguments déjà présentés par la Commission de la science, de l'éducation et de la culture. Le Conseil des Etats a souligné l'inutilité du moratoire étant donné que la loi sur le génie génétique (LGG) qui régule l'application du génie génétique dans le domaine non humain et par conséquent l'utilisation responsable des nouvelles technologies dans les domaines de l'agriculture et de l'alimentation à l'aide de directives très strictes est en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2004.

Internutrition estime que l'initiative populaire est déloyale. Elle promet aux consommateurs des aliments produits sans manipulations génétiques alors que l'importation de produits issus de plantes génétiquement modifiées est toujours autorisée en Suisse, qu'il s'agisse de denrées alimentaires ou de fourrage.

Ce moratoire est préjudiciable au site de recherche et d'activité que représente la Suisse. Les applications pratiques ne peuvent pas être dissociées de la recherche. Avec ou sans moratoire, la biotechnologie moderne va être développée dans l'agriculture, mais ce sera ailleurs qu'en Suisse.

---

Pour de plus amples renseignements: Dr Arthur Einsele, Internutrition, Case postale, 8035 Zurich  
[arthur.einsele@internutrition.ch](mailto:arthur.einsele@internutrition.ch), tél: (+41) 043-255 20 60, fax: (+41) 043-255 20 61  
Portable: 079- 446 85 51